



La crise des prix alimentaires appelle à une autre gouvernance de l'agriculture

« Depuis environ 2 ans, les cours mondiaux ont subi des hausses considérables excluant du marché les pays les plus pauvres. Pour d'autres, la hausse subite des prix alimentaires relance l'inflation. Ces faits montrent à suffisance que par défaut de mécanismes régulateurs, la volatilité des marchés et l'incertitude économique s'accroissent. »

La FWA, la FJA, l'UAW et le CSA, s'appuyant sur les nombreuses collaborations et concertations développées entre eux et avec diverses ONG et des organisations agricoles représentatives d'Afrique, d'Amérique latine et des autres continents, souhaitent communiquer leur position sur la crise actuelle des prix alimentaires.

Les tensions sur les marchés internationaux sont fortes, avec pour conséquences des prix élevés à l'importation et le renchérissement de l'alimentation au « stade consommateurs ». Les effets de ce renchérissement diffèrent selon les pouvoirs d'achat respectifs et la place relative qu'y prend la consommation alimentaire. De manière globale, c'est d'une part à un grave problème alimentaire que sont confrontés des millions de familles pauvres et d'autre part, c'est une perte de pouvoir d'achat due à l'inflation qui est subie par l'ensemble des populations, provoquant un ralentissement de la consommation et de l'économie.

D'importantes institutions réagissent à cette crise alimentaire, telles que la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du Commerce, la FAO, la Commission européenne et bien d'autres acteurs. Tous souhaitent donner des indications pour faire face à la situation. Le mot d'ordre semble être produire plus et libéraliser plus.

Les diagnostics mentionnent le même ensemble de causes : croissance de la demande, en particulier des pays émergents, perturbations climatiques, concurrence des biocarburants, le prix du pétrole (élève les coûts du transport et pousse à la hausse ses substituts), spéculation, la faiblesse des stocks mondiaux, même si elles peuvent être classées dans des ordres d'importance différents.

Nous constatons que les analyses ne mentionnent quasiment pas les déficiences de la gouvernance en matière de politique agricole à l'échelle internationale et se privent d'une évaluation des effets de la dérégulation des marchés agricoles imposée par l'Organisation

mondiale du Commerce (OMC), les institutions de Bretton Woods et d'autres institutions ainsi que les Etats qui y détiennent le pouvoir.

En réalité, pendant plus de 15 ans, l'orientation vers le « tout au marché » a engendré des cours mondiaux extrêmement bas qui, combiné au démantèlement des principaux instruments de politique agricole, a conduit à l'abandon de l'agriculture dans certaines régions pauvres du monde et à un exode rural important.

Cette situation prévaut dans la plupart des pays en voie de développement, qui ont, pour la plupart, subi les « ajustements structurels », mais elle est également vraie pour les pays membres de l'Union européenne.

En effet, la politique agricole commune (PAC) évolue comme les autres en délaissant de plus en plus les instruments de régulation des marchés. La Commission européenne a choisi, lors de sa réforme de 2003 d'abandonner ses principaux instruments de régulation (interventions, stockage, quotas). A l'occasion du Bilan de Santé qui sera adoptée cette année encore, la Commission, sans avoir tiré les leçons des expériences du passé, poursuit dans cette voie.

Parallèlement, dans les négociations en cours à l'OMC¹, l'Union européenne consent à une nouvelle baisse importante des mesures de protection aux frontières (droits de douane, clause de sauvegarde, droits fixes, contingents tarifaires...), invalidant ainsi définitivement les instruments de régulation de marché de sa politique agricole.

En cas de crise importante, les pays exportateurs, même lorsqu'ils sont partisans de la libéralisation totale, risquent de limiter leurs exportations pour garantir leur approvisionnement intérieur en matière céréalière (par exemple l'embargo des USA sur le soja en 1973 a frappé l'Union européenne de plein fouet, ce qui a induit ses mesures de soutien à la production d'oléo-protéagineux).

La flambée des prix et ses conséquences sont un signal salutaire qui nous rappelle que l'alimentation est un besoin premier, et que l'agriculture² en est l'unique source.

L'activité agricole est le fait de très nombreuses exploitations, pour la plupart familiales, même dans les pays riches. Elle constitue le revenu de plus de la moitié de la population dans de nombreux pays, en ce y compris en Chine. Le secteur agricole génère aussi directement de très nombreux emplois au sein des filières ainsi qu'en amont, sans compter l'importance pour l'agriculture européenne, entre autre, de conserver un nombre élevé d'exploitations agricoles réparties sur l'ensemble du territoire (maintien du tissu rural, efficacité économique et environnementale).

Il serait illusoire de rechercher un remède miracle. C'est plutôt, une conjonction de mesures qui pourra infléchir les évolutions actuelles.

En priorité, il faut soutenir la production de l'agriculture familiale en assurant un niveau rémunérateur des prix. Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures s'imposent:

¹ La prochaine conférence ministérielle de l'OMC pourrait se tenir ce mois de juin prochain pour adopter les modalités d'un nouvel accord de libéralisation des marchés agricoles

² Au sens large, incluant éleveurs, pêcheurs...

- Réhabiliter et mettre en place des mesures de soutien des prix à la production.
- Revoir complètement les règles d'accès aux marchés telles qu'elles sont définies dans l'Accord sur l'Agriculture de l'OMC . Il conviendrait en particulier de rétablir les droits variables qui neutralisent en plus les effets monétaires, de maintenir et d'améliorer les clauses de sauvegarde pour qu'elles soient plus efficaces et faciles à appliquer. Cela permettra aux États et groupes régionaux d'États (Union européenne, CEDEAO...) de réguler leurs marchés.
- Redonner la priorité aux politiques agricoles et alimentaires par rapport aux politiques commerciales. Ce sont ces politiques agricoles qui doivent pouvoir gérer les soutiens et les orientations nécessaires à l'agriculture, au lieu de les laisser cadencées par des règles commerciales. C'est d'ailleurs la base du principe de souveraineté alimentaire.

Il importe de ne pas opposer le soutien de l'agriculture à la consommation, mais bien de les concilier. Le soutien des prix « à la production » ne devrait pas peser sur la consommation. Ce ne sont pas les soutiens des prix qui sont en cause dans la flambée actuelle des cours, bien au contraire (les consommateurs ont tous largement bénéficié des importants gains de productivité obtenus dans l'agriculture). Par contre, la disparition, ou l'inexistence dans certains cas, des mesures de soutiens handicape la production agricole en paupérisant des centaines de millions de producteurs et en les conduisant à la faillite.

En conséquence il faut :

- Veiller à subventionner l'alimentation pour les couches de population défavorisées.

N'oublions pas que la plupart des producteurs agricoles sont encore trop peu organisés et ne disposent pas des accès élémentaires aux facteurs de production. Il est nécessaire d'appuyer leurs associations afin qu'elles puissent organiser la concertation entre les producteurs, négocier collectivement aussi bien avec les pouvoirs publics que sur les marchés, et bien entendu améliorer les filières de production. En conséquence, il faut prioritairement :

- Soutenir les organisations de producteurs et les considérer comme partenaires sociaux et donc les convier à une concertation permanente avec les pouvoirs publics et les institutions internationales concernées.
- Améliorer substantiellement l'accessibilité aux intrants qui font défaut : semences de qualité, engrais, eau, terre, financement, services agricoles...

Sur le plan des échanges commerciaux, tant du point de vue de l'offre agricole que de la demande, il est nécessaire de rechercher la stabilité et la prévisibilité ainsi que l'absolue assurance de pouvoir bénéficier d'une alimentation saine et appropriée pour tous.

En conséquence, nous souhaitons que dans l'optique du renforcement des cohérences régionales et du principe de souveraineté alimentaire:

- Que l'usage alimentaire des produits agricoles soit prioritairement assuré sur tout autre usage, notamment sur leurs utilisations à des fins énergétiques.
- Que les échanges internationaux privilégient la prévisibilité par la négociation de contingents pluriannuels. Cette prévisibilité pourrait être nettement améliorée en promouvant la conclusion d'un accord international multi-produits qui aurait pour principales fonctions la coopération pour une gestion de l'offre agricole sur la base de

l'évaluation de la demande globale et la constitution de stocks d'intervention en suffisance.

- Que la spéculation sur les marchés des produits agricoles soit enrayerée par le contrôle et la forte taxation des fonds spéculatifs, par exemple.

Nous souhaitons que la volonté des chefs d'État, le souhait des citoyens et la pleine implication des organisations de producteurs puissent converger pour assurer la sécurité alimentaire, tant dans les campagnes que dans les villes.

Contacts :

FWA - Yves Somville tél. 081/60.00.60

FJA - Olivier Plunus tél. 081/60.00.60

UAW - Anne Petre tél. 081/60.00.60

CSA - Alex Danau tél. 02 412 06 60